



Le Président

N° 254010 /PR

Papeete, le 13 OCT. 2010

Madame la Ministre,

Lors de la dernière réunion du comité de prêt de l'Agence française de Développement, le 30 septembre dernier, le dossier de la Polynésie française était inscrit pour un montant de 41,9 millions d'Euros.

Or, à ce jour, aucune information ne m'est parvenue sur les suites réservées à notre demande.

Il m'a simplement été rapporté que le dossier aurait été retiré de l'ordre du jour, en raison de divergences d'appréciation entre les différentes parties présentes.

Si tel a été le cas, je déplore et je regrette vivement de ne pas avoir été officiellement informé de la décision de l'Agence française de Développement, quand bien même elle ne serait pas positive.

Permettez-moi de vous exprimer ma déception quant à de tels attermolements, que je ne peux qu'interpréter comme une marque de défiance à l'égard de la capacité de mon gouvernement à tenir ses engagements. J'estime que nous devons être jugés sur nos actes et non sur des a priori car, jusqu'à preuve du contraire, nous n'avons jamais failli à nos obligations et de plus, notre collectivité présente un taux d'endettement nettement inférieur au taux moyen des collectivités métropolitaines.

Je rappelle, pour mémoire, que nous avons sollicité cet emprunt, conditionnant le financement de notre section d'investissement, dès le début de l'année et que j'ai reformulé cette demande auprès de Monsieur le Premier Ministre et de vous-même, en avril dernier.

Vous avez d'ailleurs bien voulu me rappeler, par courrier du 23 juin dernier, que vous n'étiez pas opposée à ce concours, dès lors qu'il s'inscrivait dans la ligne et l'esprit des préconisations du rapport final de la mission d'assistance.

Par la suite, Madame Marie-Luce PENCHARD, nous a transmis, par l'intermédiaire de Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française, un document explicitant les conditionnalités requises et les engagements auxquels nous devons souscrire.

Madame Christine LAGARDE
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
139 rue de Bercy
Télédoc 151 – 75572 Paris Cedex 12
Fax : 01 53 18 97 15

Par courrier du 26 septembre, en réponse, je lui ai fait part de notre plein accord sur les dispositions proposées, tout en sollicitant quelques modifications à la marge, sur lesquelles nous ne pouvions nous engager, en regard, notamment, des compétences et prérogatives de l'assemblée en matière budgétaire.

J'ai le triste sentiment que nos engagements sont restés lettre morte. Pour autant, je ne peux croire que l'Etat ne veuille prendre en compte, ni la dimension de la réalité politique locale, ni la volonté de mon gouvernement de sortir notre Pays de l'ornière et de lui redonner le dynamisme nécessaire, pour vaincre les effets néfastes de la crise que nous traversons.

Je crois que depuis notre arrivée aux affaires, nous avons très largement fait preuve de notre volonté et de notre engagement dans cette voie. Je rappelle qu'après le vote d'un budget construit sans taxe nouvelle et intégrant les premières mesures visant à corriger nos déséquilibres financiers, dès le mois de janvier, j'ai lancé le chantier de la réforme de notre service public.

J'ai sollicité ensuite l'appui de la mission des corps d'inspection de l'Etat, dont le rapport sera, dans quelques jours, présenté aux institutions et forces vives du Pays par Madame BOLLIET, et dont, bon nombre de préconisations ont été prises en compte lors des collectifs budgétaires de l'exercice en cours et pour l'élaboration du budget 2011, en cours de finalisation.

Pour autant, des changements aussi radicaux ne peuvent se décréter et s'opérer dans l'instant. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes assignés un délai de cinq ans pour mener ce vaste chantier à son terme. Je me suis engagé à assainir nos finances publiques et ce sera l'axe prioritaire de l'action de mon gouvernement.

Je vous confirme, à nouveau, que le prêt sollicité s'inscrit pleinement dans une démarche de redressement de notre économie. Nous savons que tous nos efforts doivent porter sur la réduction de nos dépenses de fonctionnement, afin de dégager les marges d'autofinancement nous permettant de réduire notre dépendance à l'emprunt. Mais pour l'heure, nous devons conforter notre section d'investissement et nous ne pouvons plus attendre.

En regard de cette urgence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai décidé de ne pas donner suite, pour cette année, à notre demande de financement auprès de l'Agence Française de Développement.

A cet effet, nous allons finaliser notre recours à l'emprunt obligataire, certes d'un coût plus élevé, mais constituant l'alternative nécessaire pour nous permettre de réaliser notre programme d'emprunt avant la fin de l'exercice 2010. Des engagements nous ont été récemment apportés par l'organisme arrangeur, avec lequel nous coopérons depuis plusieurs années, quant à « l'appétence » des investisseurs pour le « papier » polynésien.

Nous reporterons donc notre demande d'emprunt auprès de l'Agence Française de Développement au prochain exercice, en espérant que nous aurons pu d'ici là, faire preuve de notre capacité à respecter nos engagements.

Ces conditions de confiance rétablies et les points de divergences quant aux conditionnalités aplanis, nous comptons retrouver en l'Agence Française de Développement le partenaire incontournable que cet organisme a toujours été pour notre Pays, à la construction duquel il a toujours activement participé.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération

Gaston TONG SANG

